



CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 AVRIL 2015
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation	16/04/2015
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	21
Absents :	08
Dont Procuration :	03
Vote à l'unanimité	
Pour :	22
Contre :	00
Abstentions :	00
04	

L'An Deux Mil Quinze, le mercredi 22 avril, à neuf heures (9H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 16 avril 2015.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) - M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) - Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) - M. RENIER Renaud, (3^{ème} Adjoint) - M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) - Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) - M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - Mme SAINTE-LUCE Ninette - M. LAROCHELLE Louis - M. CHAIBRIANT Michel - M. SACILE Serge - Mme DEGLAS Louisiane - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès - Mme GILLES Christelle - Mme LAROCHELLE Lucie - M. NOËL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis - M. EDAU François(21)

REPRESENTÉS : Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à M. SACILE Serge) - Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) - Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE).....(3)

ABSENTS : Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) - Mme MACHARES Chantal - M. LIBER Jean-Luc - M. FAUSTA Jimmy - Mme CHRISTOPHE Laurence.....(5)

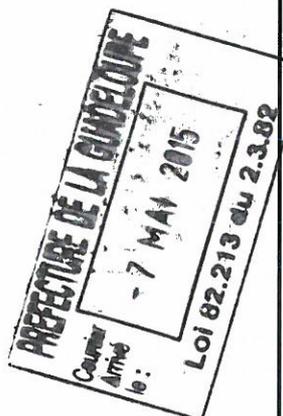
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Michel CHAIBRIANT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
 DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL CHARGE
 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE
 POUR L'EXERCICE 2014**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;
- Vu la délibération n°14 du Conseil Municipal du 23 avril 2014 adoptant le Budget Primitif de la Régie des Eaux pour l'exercice 2014 ;
- Vu le Compte Administratif de la Régie des Eaux présenté par le Maire dont les Résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Libellés	Réalizations			Reste à réaliser			Résultat CUMULE
	Investissement	Exploitation	Budget Global	Investissement	Exploitation	Budget Global	
Recettes	266 247,55	1 504 938,32	1 771 185,87	33 737,77		33 737,77	
Dépenses	212 117,39	1 367 517,68	1 579 635,07	3 570,00		3 570,00	
Résultats de l'exercice	54 130,16	137 420,64	191 550,80	30 167,77		30 167,77	
Résultats reportés	631 086,40	66 888,68	697 975,08				
Résultat de clôture	685 216,56	204 309,32	889 525,88	30 167,77		30 167,77	



.../...

.../...

- **Considérant** que le Compte Administratif est strictement conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur Municipal ;
- **Ayant** entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE ;
- **Madame le Maire** étant sortie, le conseil siégeant sous la présidence de Monsieur MAGLOIRE Claude, le 1^{er} Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1

Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2014 du Service de l'Eau de la Régie des Eaux de la commune de Trois-Rivières.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.

Certifié exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

07 MAI 2015

La publication et/ou la notification
le

12 MAI 2015

